Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 126 (2005)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conseils aux débutants

« Une abeille vaut mieux que mille mouches. »

Proverbe français

JUILLET 2005

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Il n'est pas question avec cette citation de dénigrer les mouches; il s'agit plutôt de se souvenir des qualités de nos abeilles et de l'utilité de leurs produits.

Voilà l'été bien installé, espérons nous. Les reines ont déjà ralenti leur rythme de ponte; une première récolte a certainement été conditionnée; l'essaimage n'est plus à redouter pour certains... ou à espérer pour ceux qui voudraient augmenter le nombre de leurs colonies. Mais le travail ne manque pas.

On notera d'abord qu'avec l'avancement de la saison, le pillage devient un réel risque. L'organisation du travail va s'en ressentir. Personnellement, j'interviens au rucher désormais de préférence en tout début de matinée. Les butineuses sont certes encore très présentes dans la ruche mais la fraîcheur du matin rend la colonie moins prompte à l'excitation. Tout travail dans la ruche doit être effectué sans perte de temps et avec la douceur caractéristique de l'intervenant. Si malgré tout une activité de pillage devait se développer, il est essentiel de réduire les entrées des ruches et d'adapter la largeur de l'ouverture à la force de la colonie... et de ses gardiennes. L'entrée de la ruche objet du pillage ne devrait pas pouvoir laisser passer plus d'une abeille à la fois; pour renforcer ce dispositif, on peut placer encore un obstacle à contourner devant l'entrée.

Photos Alain Jufer

Les deux gros travaux de juillet sont le remplacement des reines et la récolte. Cette dernière peut déjà avoir eu lieu en juin; une seconde récolte peut également se faire en août. Tout cela dépend de l'altitude du rucher, du climat, de la richesse des ressources mellifères, etc. (voir Revue SAR de juin).

Le remplacement régulier de la reine devrait être un exercice planifié par l'apiculteur. La pré-

férence doit être donnée à des reines fécondées en station et qui donnent, en principe, toutes les garanties d'être d'une bonne lignée avec une reine correspondant aux critères de choix que vous avez émis. Une discussion avec un moniteur-éleveur de votre région peut être riche d'enseignements.

La fréquence du renouvellement des reines est l'objet de nombreuses théories. Il paraît évident qu'un renouvellement fréquent sera indispensable pour des ruchers proches d'habitations. Je suis dans ce cas et je change mes reines tous les deux ans. A ce rythme, la reine n'est pas épuisée et sa spermathèque non plus. Cela signifie donc que la colonie n'a pas de raisons d'élever une nouvelle reine pour une question de qualité et de rythme de ponte. Cela réduit déjà le risque d'essaimage.

L'introduction d'une nouvelle reine dans une colonie peut se faire selon différentes méthodes; consultez à ce sujet la littérature ou vos collègues chevronnés. Pour ma part, je retire l'ancienne reine, laisse la colonie quelques heures tranquille, le temps pour elle de réaliser qu'elle est orpheline. J'introduis ensuite la nouvelle reine dans sa cagette obturée par du candi; jusqu'à ce que le candi soit mangé, la colonie aura eu le temps de s'habituer à sa nouvelle reine et de s'imprégner de ses phéromones. Le taux de réussite est proche de 100%.

Même pour un débutant, cette opération ne représente pas une difficulté. Mais nombreux sont ceux qui m'ont dit avoir éprouvé une énorme peine à repérer une reine non marquée (suite à un essaimage, par exemple) avant de procéder à son remplacement.

Si effectivement on a de la peine à la repérer sur un cadre, on peut procéder de la manière suivante. Disposer une ruche vide à côté de la ruche concernée; enlever et brosser complètement un cadre de couvain et l'introduire dans la ruche vide; installer au-dessus une grille à reine; poser ensuite une hausse servant en quelque sorte d'entonnoir et brosser chaque cadre au-dessus de la grille à reine. Avec un petit peu de fumée les abeilles descendront et il ne restera sur la grille à reine que les mâles... et la reine. Facile dès lors de s'en saisir et de la marquer.

Pour ceux qui récoltent encore en août: planifiez vos interventions et faites dès maintenant un compte à rebours pour fixer la date-limite de la récolte. En effet, le premier traitement à l'acide formique aura lieu en principe dans la seconde quinzaine d'août; auparavant vous aurez eu avantage à procéder à un premier nourrissement. Ce nourrissement épuise les abeilles; mieux vaut donc le faire avec des abeilles qui vont de toute manière mourir qu'avec des abeilles qui devront passer l'hiver. Ces dernières doivent être préservées au maximum pour assurer un bon hivernage.

Un mot encore à propos de varroa destructor : à fin juillet, vos comptages ne devraient pas dénombrer plus de 10 chutes naturelles par jour. Faites régulièrement ces contrôles et tenez à jour tout aussi régulièrement votre auto-contrôle.

Chère apicultrice, cher apiculteur: bien du plaisir.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion: écrivez à phtreyvaud@hotmail.com